

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat mixte - SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20004965800038

POSTE COMPTABLE : Service de Gestion Comptable de Saint-Dié-des-Vosges
(SGC)

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	22
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	23
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	24
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	25
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	26

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	32
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	36

SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE - SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE - BP - 2022

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 88413	SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE	BP 2022
---------------------	--	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	106 719
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	18,90	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	13,28	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	43,59	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	39,12 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	142,33 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	328,20 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 038 285,61	1 430 793,45
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 607 492,16
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		2 038 285,61	2 038 285,61

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 193 538,89	2 025 503,19
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 567 223,68	3 497 073,84
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 761 814,46	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		5 522 577,03	5 522 577,03

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	7 560 862,64	7 560 862,64
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	467 927,18	0,00	591 147,00	591 147,00	591 147,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	630 562,00	0,00	789 210,00	789 210,00	789 210,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	43 403,00	0,00	113 165,00	113 165,00	113 165,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 141 892,18	0,00	1 493 522,00	1 493 522,00	1 493 522,00
66	Charges financières	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
67	Charges exceptionnelles	296 981,32	0,00	332 771,96	332 771,96	332 771,96
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		139 068,20	139 068,20	139 068,20
022	Dépenses imprévues	32 816,28		45 972,99	45 972,99	45 972,99
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 477 689,78	0,00	2 017 335,15	2 017 335,15	2 017 335,15
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	17 480,81		20 950,46	20 950,46	20 950,46
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		17 480,81		20 950,46	20 950,46	20 950,46
TOTAL		1 495 170,59	0,00	2 038 285,61	2 038 285,61	2 038 285,61

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 038 285,61
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	18 200,00	18 200,00	18 200,00
70	Produits services, domaine et ventes div	55 300,00	0,00	41 290,00	41 290,00	41 290,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 107 913,55	0,00	1 296 513,36	1 296 513,36	1 296 513,36
75	Autres produits de gestion courante	25 613,00	0,00	61 365,00	61 365,00	61 365,00
Total des recettes de gestion courante		1 188 826,55	0,00	1 417 368,36	1 417 368,36	1 417 368,36
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	294 481,32		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 483 307,87	0,00	1 417 368,36	1 417 368,36	1 417 368,36
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	11 862,72		13 425,09	13 425,09	13 425,09
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		11 862,72		13 425,09	13 425,09	13 425,09
TOTAL		1 495 170,59	0,00	1 430 793,45	1 430 793,45	1 430 793,45

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	607 492,16
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 038 285,61
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	7 525,37
---	-----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE - SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE - BP - 2022

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 990,54	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 985,70	0,00	64 552,73	64 552,73	64 552,73
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	10 976,24	0,00	84 552,73	84 552,73	84 552,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		95 561,07	95 561,07	95 561,07
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	95 561,07	95 561,07	95 561,07
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	2 500 000,00	2 567 223,68	2 000 000,00	2 000 000,00	4 567 223,68
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 510 976,24	2 567 223,68	2 180 113,80	2 180 113,80	4 747 337,48
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	11 862,72		13 425,09	13 425,09	13 425,09
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	11 862,72		13 425,09	13 425,09	13 425,09
	TOTAL	2 522 838,96	2 567 223,68	2 193 538,89	2 193 538,89	4 760 762,57

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	761 814,46
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 522 577,03
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 358,15	0,00	4 552,73	4 552,73	4 552,73
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 358,15	0,00	4 552,73	4 552,73	4 552,73
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	2 500 000,00	3 497 073,84	2 000 000,00	2 000 000,00	5 497 073,84
	Total des recettes réelles d'investissement	2 505 358,15	3 497 073,84	2 004 552,73	2 004 552,73	5 501 626,57
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	17 480,81		20 950,46	20 950,46	20 950,46
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE - SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE - BP - 2022

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	17 480,81		20 950,46	20 950,46	20 950,46
	TOTAL	2 522 838,96	3 497 073,84	2 025 503,19	2 025 503,19	5 522 577,03

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 522 577,03
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	7 525,37
--	-----------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	591 147,00		591 147,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	789 210,00		789 210,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	113 165,00		113 165,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	6 000,00	0,00	6 000,00
67	Charges exceptionnelles	332 771,96	0,00	332 771,96
68	Dot. aux amortissements et provisions	139 068,20	20 950,46	160 018,66
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	45 972,99		45 972,99
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 017 335,15	20 950,46	2 038 285,61

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 038 285,61
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	13 425,09	13 425,09
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	20 000,00	0,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	64 552,73	0,00	64 552,73
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	4 567 223,68	0,00	4 567 223,68
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	95 561,07		95 561,07
Dépenses d'investissement – Total		4 747 337,48	13 425,09	4 760 762,57

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	761 814,46
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 522 577,03
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	18 200,00		18 200,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	41 290,00		41 290,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	1 296 513,36		1 296 513,36
75	Autres produits de gestion courante	61 365,00	0,00	61 365,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	13 425,09	13 425,09
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 417 368,36	13 425,09	1 430 793,45

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	607 492,16
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 038 285,61
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	4 552,73	0,00	4 552,73
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		20 950,46	20 950,46
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	5 497 073,84	0,00	5 497 073,84
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		5 501 626,57	20 950,46	5 522 577,03

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 522 577,03
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	467 927,18	591 147,00	591 147,00
60622	Carburants	960,00	2 000,00	2 000,00
60623	Alimentation	200,00	400,00	400,00
60631	Fournitures d'entretien	200,00	200,00	200,00
60632	Fournitures de petit équipement	170,00	750,00	750,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	2 035,00	2 035,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	200,00	200,00	200,00
6068	Autres matières et fournitures	16 000,00	13 450,00	13 450,00
611	Contrats de prestations de services	181 650,71	373 040,00	373 040,00
6132	Locations immobilières	14 400,00	14 400,00	14 400,00
6135	Locations mobilières	9 200,00	6 500,00	6 500,00
61551	Entretien matériel roulant	200,00	500,00	500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	5 542,00	4 626,00	4 626,00
6161	Multirisques	2 500,00	3 200,00	3 200,00
617	Etudes et recherches	137 518,00	77 405,00	77 405,00
6182	Documentation générale et technique	455,00	540,00	540,00
6184	Versements à des organismes de formation	8 312,00	2 000,00	2 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	23 330,00	12 900,00	12 900,00
6188	Autres frais divers	50,00	125,00	125,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 150,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	23 069,47	17 160,00	17 160,00
6238	Divers	12 500,00	38 400,00	38 400,00
6248	Divers	0,00	300,00	300,00
6251	Voyages et déplacements	7 850,00	6 500,00	6 500,00
6256	Missions	200,00	200,00	200,00
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	1 800,00	1 800,00
6262	Frais de télécommunications	720,00	1 140,00	1 140,00
627	Services bancaires et assimilés	750,00	1 050,00	1 050,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 300,00	9 326,00	9 326,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	630 562,00	789 210,00	789 210,00
6218	Autre personnel extérieur	28 225,00	4 600,00	4 600,00
6331	Versement mobilité	2 177,00	2 782,00	2 782,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	397,00	525,00	525,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 410,00	13 796,00	13 796,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	2 200,00	2 200,00
64111	Rémunération principale titulaires	48 126,00	111 850,00	111 850,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	2 377,00	4 170,00	4 170,00
64118	Autres indemnités titulaires	12 040,00	28 565,00	28 565,00
64131	Rémunérations non tit.	348 824,00	394 980,00	394 980,00
64171	Apprentis - rémunérations	10 019,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	112 805,00	138 175,00	138 175,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	29 763,00	53 410,00	53 410,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	13 958,00	16 405,00	16 405,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	11 000,00	17 500,00	17 500,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	441,00	252,00	252,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	43 403,00	113 165,00	113 165,00
6512	Droits d'utilisat ^o informatique nuage	0,00	300,00	300,00
6518	Autres	0,00	31 200,00	31 200,00
6531	Indemnités	8 300,00	18 900,00	18 900,00
6532	Frais de mission	750,00	600,00	600,00
6533	Cotisations de retraite	350,00	800,00	800,00
65888	Autres	34 003,00	61 365,00	61 365,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		1 141 892,18	1 493 522,00	1 493 522,00
66	Charges financières (b)	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	6 000,00	6 000,00	6 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	296 981,32	332 771,96	332 771,96
6714	Bourses et prix	0,00	300,00	300,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	294 481,32	328 471,96	328 471,96
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 500,00	4 000,00	4 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	139 068,20	139 068,20
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00	139 068,20	139 068,20

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
022	Dépenses imprévues (e)	32 816,28	45 972,99	45 972,99
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		1 477 689,78	2 017 335,15	2 017 335,15
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	17 480,81	20 950,46	20 950,46
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	17 480,81	20 950,46	20 950,46
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		17 480,81	20 950,46	20 950,46
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		17 480,81	20 950,46	20 950,46
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 495 170,59	2 038 285,61	2 038 285,61

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 038 285,61
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	18 200,00	18 200,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	18 200,00	18 200,00
70	Produits services, domaine et ventes div	55 300,00	41 290,00	41 290,00
70688	Autres prestations de services	51 300,00	36 890,00	36 890,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	4 000,00	4 400,00	4 400,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 107 913,55	1 296 513,36	1 296 513,36
74718	Autres participations Etat	316 280,24	410 062,00	410 062,00
7472	Participat* Régions	96 074,38	109 819,00	109 819,00
7473	Participat* Départements	13 900,00	24 900,00	24 900,00
74741	Participat* Communes du GFP	50 416,15	35 994,99	35 994,99
74751	Participat* GFP de rattachement	385 633,76	443 469,37	443 469,37
7477	Participat* Budget communautaire et FS	135 274,62	135 188,00	135 188,00
7478	Participat* Autres organismes	110 334,40	137 080,00	137 080,00
75	Autres produits de gestion courante	25 613,00	61 365,00	61 365,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	25 613,00	61 365,00	61 365,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		1 188 826,55	1 417 368,36	1 417 368,36
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	294 481,32	0,00	0,00
7865	Rep. prov. risques et charges financiers	294 481,32	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 483 307,87	1 417 368,36	1 417 368,36
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	11 862,72	13 425,09	13 425,09
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	11 862,72	13 425,09	13 425,09
043	Opérat* ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		11 862,72	13 425,09	13 425,09
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 495 170,59	1 430 793,45	1 430 793,45

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	607 492,16
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 038 285,61
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	7 990,54	20 000,00	20 000,00
2051	Concessions, droits similaires	7 990,54	20 000,00	20 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 985,70	64 552,73	64 552,73
2181	Installat° générales, agencements	500,00	20 000,00	20 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 485,70	24 552,73	24 552,73
2184	Mobilier	0,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		10 976,24	84 552,73	84 552,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	95 561,07	95 561,07
Total des dépenses financières		0,00	95 561,07	95 561,07
4581169	GRDF_HMD (6)	0,00	0,00	0,00
45812	HMD (6)	0,00	0,00	0,00
45812021	HMD 2021-2023 (6)	1 500 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
4581215	MOBILIER URBAIN COMMANDE GROUPEE ENVELOPPE FFTE (6)	0,00	0,00	0,00
4581409	HMD 2018-2020 (6)	1 000 000,00	0,00	0,00
4581509	ENVELOPPE REGION HMD (6)	0,00	0,00	0,00
4581709	ACTEE MERISIER (6)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		2 500 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 510 976,24	2 180 113,80	2 180 113,80
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	11 862,72	13 425,09	13 425,09
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	11 862,72	13 425,09	13 425,09
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	7 652,80	10 152,80	10 152,80
13918	Autres subventions d'équipement	4 209,92	3 272,29	3 272,29
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		11 862,72	13 425,09	13 425,09
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 522 838,96	2 193 538,89	2 193 538,89

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	2 567 223,68
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	761 814,46
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 522 577,03
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 000,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	4 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 358,15	4 552,73	4 552,73
10222	FCTVA	1 358,15	4 552,73	4 552,73
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 358,15	4 552,73	4 552,73
45822	HMD (5)	0,00	0,00	0,00
45822021	HMD 2021-2023 (5)	1 500 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
4582215	MOBILIER URBAIN COMMANDE GROUPEE ENVELOPPE FFTE (5)	0,00	0,00	0,00
4582308	BORNES ELECTRIQUES (5)	0,00	0,00	0,00
4582409	HMD 2018-2020 (5)	1 000 000,00	0,00	0,00
4582709	ACTEE MERISIER (5)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		2 500 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 505 358,15	2 004 552,73	2 004 552,73
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	17 480,81	20 950,46	20 950,46
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	3 125,00	3 125,00
28051	Concessions et droits similaires	12 038,07	12 415,97	12 415,97
28181	Installations générales, aménagt divers	405,29	301,08	301,08
28183	Matériel de bureau et informatique	1 898,95	1 709,77	1 709,77
28184	Mobilier	0,00	260,14	260,14
28188	Autres immo. corporelles	3 138,50	3 138,50	3 138,50
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		17 480,81	20 950,46	20 950,46
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		17 480,81	20 950,46	20 950,46
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 522 838,96	2 025 503,19	2 025 503,19

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	3 497 073,84
-----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 522 577,03
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)						(6) Autres indices
	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turnet)	Indice sous-jacents						
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		644 481,32	644 481,32	0,00	644 481,32
Remboursement caution METHAVAL	0,00	18/06/2020	350 000,00	350 000,00	0,00	350 000,00
caution METHAVAL	0,00	02/01/2021	294 481,32	294 481,32	0,00	294 481,32
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		644 481,32	644 481,32	0,00	644 481,32

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		108 986,16	108 986,16
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		108 986,16	108 986,16
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	13 425,09	13 425,09
020	Dépenses imprévues	95 561,07	95 561,07

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	108 986,16	2 567 223,68	761 814,46	3 438 024,30

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCÉS PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		25 503,19	25 503,19
Ressources propres externes de l'année (a)		4 552,73	4 552,73
10222	FCTVA	4 552,73	4 552,73
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		20 950,46	20 950,46
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	3 125,00	3 125,00
28051	Concessions et droits similaires	12 415,97	12 415,97
28181	Installations générales, aménagt divers	301,08	301,08
28183	Matériel de bureau et informatique	1 709,77	1 709,77
28184	Mobilier	260,14	260,14
28188	Autres immo. corporelles	3 138,50	3 138,50
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	25 503,19	3 497 073,84	0,00	0,00	3 522 577,03

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	3 438 024,30
Ressources propres disponibles	IV	3 522 577,03
Solde	V = IV – II (6)	84 552,73

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 4581	Intitulé de l'opération : DEFIDEO	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)		0,00	0,00	0,00
45811	Dépenses nouvelles (5)	79 993,38		0,00	0,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire	76 207,26		0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00		0,00	0,00
45821	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00		0,00	0,00
	Dépenses nettes (a – c)	3 786,12	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)		0,00	0,00	0,00
45821	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	76 207,26		0,00	0,00
040	Financement par le mandataire	0,00		0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00		0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00		0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	76 207,26	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458169	Intitulé de l'opération : GRDF_HMD	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)		400,00	0,00	400,00
4581169	Dépenses nouvelles (5)	3 600,00		0,00	400,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire	3 600,00		0,00	400,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00		0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00		0,00	0,00
	Dépenses nettes (a – c)	3 600,00	400,00	0,00	400,00
	RECETTES (b)		0,00	0,00	0,00
4582169	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00		0,00	0,00
040	Financement par le mandataire	4 000,00		0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00		0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00		0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	4 000,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 4582		Intitulé de l'opération : HMD		Date de la délibération : 26/05/2015	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)

N° opération : 4582		Intitulé de l'opération : HMD		Date de la délibération : 26/05/2015	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)					
45812	Dépenses nouvelles (5)	3 786 388,18	589 421,89	0,00	589 421,89
45812 (5)		3 780 645,92	589 421,89	0,00	589 421,89
		5 742,26	0,00	0,00	0,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a - c)	3 786 388,18	589 421,89	0,00	589 421,89
RECETTES (b)					
45822	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 735 115,14	622 557,13	0,00	622 557,13
040	Financement par le mandataire	3 731 515,14	622 557,13	0,00	622 557,13
041	Financement par emprunt à la charge du tiers	3 600,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	3 735 115,14	622 557,13	0,00	622 557,13

N° opération : 4582021		Intitulé de l'opération : HMD 2021-2023		Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)					
45812021	Dépenses nouvelles (5)	751 947,02	748 052,98	2 000 000,00	2 748 052,98
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire	751 947,02	748 052,98	2 000 000,00	2 748 052,98
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a - c)	751 947,02	748 052,98	2 000 000,00	2 748 052,98
RECETTES (b)					
45822021	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	696 366,00	803 634,00	2 000 000,00	2 803 634,00
040	Financement par le mandataire	696 366,00	803 634,00	2 000 000,00	2 803 634,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	696 366,00	803 634,00	2 000 000,00	2 803 634,00

DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
4581214 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
4582214 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458215	Intitulé de l'opération : MOBILIER URBAIN COMMANDE GROUPEE ENVELOPE FFTE			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
4581215 Dépenses nouvelles (5)	23 078,40	107 000,00	0,00	107 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	23 078,40	107 000,00	0,00	107 000,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	23 078,40	107 000,00	0,00	107 000,00	
RECETTES (b)					
4582215 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	23 078,40	107 000,00	0,00	107 000,00	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	23 078,40	107 000,00	0,00	107 000,00	

N° opération : 458216	Intitulé de l'opération : PROGRAMME RENOVER MIEUX EN DEODATIE			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
4581216 Dépenses nouvelles (5)	28 000,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	28 000,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 458216		Intitulé de l'opération : PROGRAMME RENOVER MIEUX EN DEODATIE			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)		
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
4582216 Annulations sur dépenses (c) (6)	28 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES (b)	28 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00
4582216 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	28 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Recettes nettes (b - d)	28 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00

N° opération : 458308		Intitulé de l'opération : BORNES ELECTRIQUES			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)		
DEPENSES (a)	107 991,24	0,00	0,00	0,00		0,00
4581308 Dépenses nouvelles (5)	107 991,24	0,00	0,00	0,00		0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Dépenses nettes (a - c)	107 991,24	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES (b)	66 600,00	41 391,24	0,00	41 391,24		41 391,24
4582308 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	66 600,00	41 391,24	0,00	41 391,24		41 391,24
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Recettes nettes (b - d)	66 600,00	41 391,24	0,00	41 391,24		41 391,24

N° opération : 458409		Intitulé de l'opération : HMD 2018-2020			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)		
DEPENSES (a)	6 409 493,02	990 506,98	0,00	990 506,98		990 506,98
4581409 Dépenses nouvelles (5)	6 409 493,02	990 506,98	0,00	990 506,98		990 506,98
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

N° opération : 458409	Intitulé de l'opération : HMD 2018-2020			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	6 409 493,02	990 506,98	0,00	990 506,98	1 807 291,47
RECETTES (b)	5 592 708,53	1 807 291,47	0,00	0,00	1 807 291,47
4582409 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	5 591 733,53	1 807 291,47	0,00	0,00	1 807 291,47
040 Financement par le mandataire	975,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	5 592 708,53	1 807 291,47	0,00	0,00	1 807 291,47

N° opération : 458509	Intitulé de l'opération : ENVELOPPE REGION HMD			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	16 641,83	0,00	0,00	16 641,83
4581509 Dépenses nouvelles (5)	0,00	16 641,83	0,00	0,00	16 641,83
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	16 641,83	0,00	0,00	16 641,83
RECETTES (b)	16 641,83	0,00	0,00	0,00	0,00
4582509 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	16 641,83	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	16 641,83	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458709	Intitulé de l'opération : ACTEE MERISIER			Date de la délibération : 22/09/2021	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	115 200,00	0,00	0,00	115 200,00
4581709 Dépenses nouvelles (5)	0,00	115 200,00	0,00	0,00	115 200,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 458709	Intitulé de l'opération : ACTEE MERISIER		Date de la délibération : 22/09/2021	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	115 200,00	0,00	115 200,00
RECETTES (b)				
4582709 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	115 200,00	0,00	115 200,00
040 Financement par le mandataire	0,00	115 200,00	0,00	115 200,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	115 200,00	0,00	115 200,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,80	4,80	3,60	7,60	11,20
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
ATTACHE	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Animatrices HMD	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,80	1,80
CEP	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
CM Clauses	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CM Climat	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
CM Itinérance	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
CM Leader	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,80	0,80
CM PAT	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Chargée Opérations financières	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	1,00	4,00	5,00
Animateur HMD	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
CM MHE	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
CM TVB	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Conseiller SARE	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
INGENIEUR	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE - SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE - BP - 2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		5,00	0,80	5,80	4,60	11,60	16,20

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT
			Index (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Animateur HMD	B	TECH		0,00	A	CDI
Animatrices HMD	C	ADM		0,00	A	CDD
CEP	A	ADM		0,00	A	CDD
CM Clauses	A	ADM		0,00	A	A
CM Climat	A	ADM		0,00	A	CDD
CM Itinérance	A	ADM		0,00	A	CDD
CM Leader	A	ADM		0,00	A	CDD
CM MHE	B	TECH		0,00	A	A
CM PAT	A	ADM		0,00	A	CDD
CM TVB	A	TECH		0,00	A	CDD
Chargée Opérations financières	B	ADM		0,00	A	CDI
Conseiller SARE	B	TECH		0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 100 habitants et de secrétaires des groupements de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 100 habitants et des groupements de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants, des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, d'annulation ou de suppression de services publics.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs directs sur emplois de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 24

Nombre de membres présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 17

VOTES :

Pour : 17

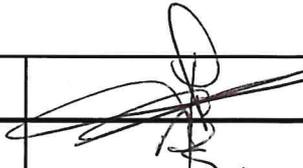
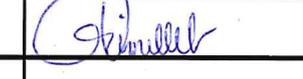
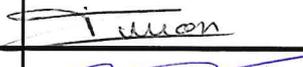
Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 31/03/2022

Présenté par Le Président (1),
A Saint-Dié-des-Vosges, le 06/04/2022
Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
A Saint-Dié-des-Vosges, le 06/04/2022
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALEM Serge - Représentant de la CASDDV	
BANSEPT Aurélien - Représentant de la CASDDV	
CAËL Christian - Représentant de la CASDDV	
DARTOIS Marie-José - Représentante de la CCBVV	
DUCRET Delphine - Représentante de la CASDDV	
GARDEZ Bernard - Représentant de la CCGHV	
GREMILLET Virginie - Représentante de la CCBVV	
HENRI Brigitte - Représentante de la CASDDV	
HENRY Denis - Représentant de la CASDDV	
HOUOT Michel - Représentant de la CCBVV	
HUSSON Claude - Représentant de la CCBVV	
IMBERT Pierre - Représentant de la CCGHV	
JACQUEMIN Anicet - Représentante de la CCGHV	
KIENER Claude - Représentante de la CASDDV	
KLIPFEL Élisabeth - Représentante de la CCGHV	
LEGRAND Françoise - Représentante de la CASDDV	
MASY Denis - Représentant de la CCBVV	
MENTREL Jean-Louis - Représentant de la CCBVV	
PARISSE Laurent - Représentant de la CASDDV	
PRINCE Charline - Représentante de la CASDDV	
THOMAS Frédéric - Représentant de la CCGHV	

SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE - SM PETR DU PAYS DE LA DEODATIE - BP - 2022

(g) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

.TOUSSAINT Bruno - Représentant de la CASDDV	
VOINSON John - Représentant de la CCGHV	
WAGNER Fanny - Représentante de la CASDDV	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 08/04/2022, et de la publication le 08/04/2022
 A Saint-Dié-des-Vosges, le 08/04/2022

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.



